Envoyé en préfecture le 23/11/2026
Reçu en préfecture le 23/11/2026
Publié le 23/11/2026
ID : 033-200069581-20261118-D2026_159-DE

CONVERGENCE GARONNE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Rapport relatif au prix et à la qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif

Exercice 2025

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224-5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur et la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr

Envoyé en préfecture le 23/11/2026
Reçu en préfecture le 23/11/2026
Publié le 23/11/2026
ID : 033-200069581-20261118-D2026_159-DE

Table des matières

1/ CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE 2
1.1/ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE 2
1.2/ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE PAR LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (INDICATEUR DESCRIPTIF D301.0) 2
1.3/ MODE DE GESTION DU SERVICE 2
1.4/ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE 2
1.5/ ACTIVITES DU SERVICE 3
1.6/ INDICE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (INDICATEUR DESCRIPTIF D302.0) 3
2/ TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET RECETTES DU SERVICE 4
2.1/ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR 4
3/ INDICATEURS DE PERFORMANCE 5
3.1/ TAUX DE CONFORMITE DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (INDICATEUR DE PERFORMANCE P301.3) 5

Envoyé en préfecture le 23/11/2026
Reçu en préfecture le 23/11/2026
Publié le 23/11/2026
ID : 033-200069581-20261118-D2026_159-DE

1/ CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE

1.1/ Organisation administrative du service

La Communauté de Communes Convergence Garonne regroupe 27 communes, dont 22 concernées par son SPANC depuis 2021 :
Arbanats, Barsac, Béguey, Budos, Cadillac-sur-Garonne, Cardan, Cérons, Gabarnac, Guillos, Illats, Landiras, Laroque, Loupiac, Monprimblanc, Podensac, Portets, Preignac, Pujols-sur-Ciron, Rions, Sainte Croix du Mont, Saint-Michel-de-Rieufret et Virelade.

Les statuts de la Communauté de Communes définissent la compétence « Assainissement non collectif » selon les modalités suivantes :

- Inventaire et contrôle de l'état de l'assainissement individuel
- Étude comparative des assainissements collectifs et non collectifs communaux existants dans l'optique d'une harmonisation communautaire.

1.2/ Estimation de la population desservie par le service public d'assainissement non collectif (indicateur descriptif D301.0)

Nombre d'habitants desservis : environ 7 588 habitants[1]
Nombre d'installations d'assainissement non collectif : 3 035 (SAUR)

1.3/ Mode de gestion du service

Depuis le 1 er janvier 2010, les prestations de services ont été attribuées à la société SAUR.
Le dernier contrat de prestation de service a été relancé au 1er janvier 2021, pour une période de 6 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2026.

1.4/ Prestations assurées dans le cadre du service

Le service assure le contrôle des installations d'assainissement non collectif, c'est à dire le contrôle des installations neuves ou réhabilitées et le diagnostic des installations existantes.

C'est une mission obligatoire (article L.2224-8 du CGCT). Le contrôle est envisagé avec une périodicité de 6 ans, les premiers diagnostics ayant eu lieu en 2007.

[1] Nombre d'installations estimé (3 035) x nombre moyen d'habitants par foyer (2,5)

Envoyé en préfecture le 23/11/2026
Reçu en préfecture le 23/11/2026
Publié le 23/11/2026
ID : 033-200069581-20261118-D2026_159-DE

1.5/ Activités du service

Nombre d'opérations effectuées dans le cadre du service :

Prestation	2021	2022	2023	2024	2025
Contrôle de conception d'installation nouvelle ou réhabilitée	48	77	60	65	**81**
Contrôle de bonne exécution d'installation nouvelle ou réhabilitée	86	70	54	61	**53**
Contrôles de fonctionnement et ventes	316	711	566	420	**389**

1.6/ Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (indicateur descriptif D302.0)

		Exercice 2024	Exercice 2025
A – Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service			
20	Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	Oui	Oui
20	Application d'un règlement du service approuvé par une délibération	Oui	Oui
30	Vérification de la conception et de l'exécution de toute installation réalisée ou réhabilitée depuis moins de 8 ans	Oui	Oui
30	Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien de toutes les autres installations	Oui	Oui
B – Éléments facultatifs pour l'évaluation de la mise en œuvre du service			
10	Le service assure à la demande du propriétaire l'entretien des installations	Non	Non
20	Le service assure sur demande du propriétaire la réalisation et la réhabilitation des installations	Non	Non
10	Le service assure le traitement des matières de vidange	Non	Non

L'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif du service pour l'année 2025 est de 100 (100 en 2024).

Envoyé en préfecture le 23/11/2026
Reçu en préfecture le 23/11/2026
Publié le 23/11/2026
ID : 033-200069581-20261118-D2026_159-DE

2/ TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET RECETTES DU SERVICE

2.1/ Fixation des tarifs en vigueur

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.

Date de la délibération	Objet	Tarif HT
20/12/2023	Contrôle de fonctionnement périodique	111.82 €
	Contrôle de conformité dans le cadre d'une transaction immobilière	175.02 €
	Contrôle de conception des installations neuves ou réhabilitées	126.40 €
	Contrôle de bonne exécution des travaux des installations neuves ou réhabilitées	97.23 €
	Contre visite pour contrôle d'installation existante	80.22 €
	Contrôle de mise hors service en cas de raccordement à l'assainissement collectif	38.00 €
	Analyse simple des rejets (DCO, DBO5, MES)	46.00 €
	Analyse complète des rejets (DCO, DBO5, MES, NGL, Pt)	102.00 €

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est-il assujetti à la TVA ? ☒ Oui ☐ Non

2.2/ Recettes liées à l'exploitation

Montant des recettes (€ HT)	2021	2022	2023	2024	2025
Contrôle de conception	4 581.60 €	9 099.86 €	7 584 €	8 216 €	10 112 €
Contrôle de bonne exécution	6 645.22 €	6 363.70 €	5 250.27 €	5 931.03 €	5 153.19 €
Contrôle pour vente	8 484.64 €	10 309.32 €	7 525.78 €	5 950.68 €	9 801.12 €
Contrôle périodique de fonctionnement	19 680 €	67 748.40 €	58 145.45 €	43 050.70 €	37 124.24 €
Contrevisite pour contrôle d'installation existante	0 €	0 €	240.65 €	80.22 €	80.22 €
TOTAL des recettes liées à la facturation des abonnés	39 391.46 €	93 518.18 €	78 746.16 €	63 228.63 €	**62 270.77 €**

Envoyé en préfecture le 23/11/2026
Reçu en préfecture le 23/11/2026
Publié le 23/11/2026
ID : 033-200069581-20261118-D2026_159-DE

3/ INDICATEURS DE PERFORMANCE

3.1/ Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (indicateur de performance P301.3)

Cet indicateur a vocation à évaluer la protection du milieu naturel découlant de la maîtrise des pollutions domestiques. Pour ce faire, il mesure le niveau de conformité de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif sur le périmètre du service, en établissant un ratio entre :

- d'une part le nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service depuis la création du service jusqu'au 31/12/N,
- d'autre part le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service jusqu'au 31/12/N.

Attention : cet indice ne doit être calculé que si l'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif est au moins égal à 100.

$$\text{Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif} = \frac{\text{Nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité} + \text{Autres installations contrôlées ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement}}{\text{Nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service}} * 100$$

Grille d'évaluation de l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour définir la non-conformité :

	2021	2022	2023	2024	**2025**
Nombre d'installations contrôlées conformes ou mises en conformité	86	70	54	58	52
Autres installations contrôlées ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	172	405	206	360	155
TOTAL ANNUEL	258	475	260	418	207
NOMBRE TOTAL DES INSTALLATION JUGÉES CONFORME OU SANS RISQUE DEPUIS LA CRÉATION DU SERVICE	4111	4586	4846	5264	1432
NOMBRE TOTAL D'INSTALLATIONS CONTROLÉES DEPUIS LA MISE EN PLACE DU SERVICE	5026	5431	5637	5997	3032
TAUX DE CONFORMITÉ	82%	84%	86%	87.8%	**47.2 %***

* *Travail important de mise à jour du fichier de suivi des installations sur notre territoire.*